

brochure dactylographiée est mise entre les mains de chaque membre du comité et l'on y trouve des détails complets concernant chaque crédit. Cette brochure est intitulée:

Prévisions des besoins financiers des Chemins de fer nationaux canadiens, 1930. La table des matières de cette brochure est ainsi conçue:

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Prévisions des besoins financiers

Ressources et dépenses de premier établissement pour l'année se terminant le 31 décembre 1930
Recettes nettes requises après le service des intérêts... Pièce A \$ 8,396,900

La pièce en question se compose de trois feuillets. La table des matières continue:

Autres besoins financiers—

Rachat d'obligations d'établissement (y compris le fonds d'amortissement et les paiements du principal au compte du matériel)... Pièce D \$ 7,268,010

Acquisition d'obligations deuxième hypothèque de l'hôtel Admiral Beatty... Pièce E 135,000

Montant net des fonds requis... \$15,800,000

Fonds requis pour frais d'établissement—

Agrandissements et améliorations en général (moins les remboursements)... Pièce F 28,550,000

Escompte sur valeurs à émettre... Pièce G 2,000,000

Emission projetée pour nouveau matériel.—Série L... Pièce H 5,250,000

Montant net requis... \$51,600,000

Cela fait un montant global de \$51,600,000. C'est le montant même inscrit au budget de l'année dernière pour les fonds requis par les Chemins de fer nationaux pour leurs dépenses de premier établissement. Par conséquent, monsieur le président, j'avais raison, hier, d'affirmer, non pas pour reprendre mon honorable ami, mais simplement afin de le mettre sur la bonne voie, que le comité actuel des chemins de fer nationaux était renseigné à fond sur les prévisions des fonds d'établissement pour l'année financière 1930. Je n'entendais adresser aucun reproche au premier ministre. Je savais qu'il faisait erreur, une erreur involontaire, mais en tout cas, il n'avait pas les renseignements voulus. En justice pour moi-même, je croyais avoir lieu de faire cette rectification.

A présent, monsieur le président, je dirai quelques mots au sujet de mon autre proposition concernant le prêt de \$20,000,000. Je suis d'avis que, dans le cas de ces vingt millions, nous devrions procéder comme nous l'avons toujours fait lorsqu'il s'est agi des prévisions budgétaires des Chemins de fer nationaux. Si un comité spécial était autorisé à examiner quelques-uns des détails que pourrait fournir le Gouvernement, la situation s'en trouverait sensiblement améliorée et cette manière d'agir contribuerait à dissiper les doutes que doivent avoir, non seulement les membres de cette Chambre, mais le public en général. C'est chose que le Gouvernement pourrait faire aujourd'hui. On a dit, ici même, que déjà, le ministre du Travail avait reçu des demandes de secours de la part

[Sir Eugène Fiset.]

de municipalités d'une population dépassant 10,000 âmes. Des demandes analogues lui sont aussi parvenues de municipalités d'une population de 6,000 âmes et plus. Ces demandes visent à obtenir de l'aide pour les gens qui habitent dans les municipalités mêmes. Je sais que, dans ma propre circonscription, le conseil municipal de Rimouski a demandé au ministre du Travail des ouvrages publics afin d'atténuer le chômage dans cette municipalité. Le conseil de Rimouski a demandé au Gouvernement de venir en aide aux chômeurs en construisant d'abord une nouvelle canalisation de prise d'eau à l'aqueduc de Rimouski et ensuite un passage supérieur afin de faire disparaître le croisement à niveau qui traverse la route nationale. Cet endroit est un des plus dangereux qui soient sur la grande route nationale de la province de Québec. On a également prié le gouvernement fédéral de construire une digue ou un mur de soutènement à l'eau basse, là où le terrain devient la propriété de l'Etat, afin de protéger les propriétés du voisinage immédiat. Ce barrage devra être érigé entre les extrémités ouest et est de la cité de Rimouski, non seulement en vue de prévenir tout dommage aux propriétés, mais afin d'alléger la situation actuelle. On sollicite aussi une nouvelle grande route, afin d'éviter l'encombrement qui existe aujourd'hui sur la principale rue de Rimouski, rue qui fait partie de la route nationale. Je désire demander au premier ministre si le Gouvernement a l'intention, au sujet des demandes reçues par le ministère du Travail de ces diverses municipalités, de les transmet-